AR Prefecture

043-214300329-20240412-2024_26-DE Requ le 16/04/2024





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :

En exercice: 19

Présents: 16

Votants: 19

L'an deux mil vingt-quatre le 12 avril à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,

sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation: 05/04/2024

<u>Présents</u>: Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Bernadette PELLISSIER, Christian GIRARD, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE

Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC

Excusées :

Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY Christine SIMON qui a donné procuration à Anne-Marie TORE Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Denis CLAMENS

Secrétaire de séance : Valérie GAGNE

OBJET: VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE « CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES » 2024

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994

VU la loi 96-142 du 21 février 1996

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4 applicable au 1er janvier 2024,

Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif annexe « centrales photovoltaïques » de l'exercice 2024 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE l'adoption du budget primitif annexe « centrales photovoltaïques » pour l'année 2024 présenté par monsieur le Maire, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES:		
Prévisions	90 116.00 €	33 000.00 €
Excédent de fonctionnement reporté	39 142.85 €	2 942.82 €
DEPENSES : Prévisions	129 258.85 €	35 942.82 €

Le Maire Franck PAILLON

Fait et délibéré le 12/04/2024 Pour extrait certifié conforme La secrétaire de séance,

alérie **A**AGNE